



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 75460

Texte de la question

Mme Laurence Arribagé attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République. Suite aux attentats terroristes meurtriers perpétrés à Paris et dans sa région en janvier 2015, environ 200 incidents ont été recensés lors des hommages aux victimes dans les quelques 64 000 établissements scolaires français, et ont mis en exergue les écueils que rencontre l'éducation nationale dans la transmission des valeurs républicaines, l'affirmation du principe de laïcité et, plus généralement, dans la lutte contre les inégalités. Afin de répondre à cet inquiétant constat, le Gouvernement a annoncé, le 22 janvier dernier, une « grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République » autour de 11 mesures phares et, pour ce faire, un déploiement budgétaire de 250 millions d'euros sur 3 ans. Si le déblocage de ces crédits gelés est appréciable, rapporté au nombre d'écoles et d'établissements du second degré, il apparaît passablement dérisoire, représentant environ 1 300 euros par établissement et par an. Dans un tel contexte, et au regard de l'importance du chantier auquel entend s'adresser le Gouvernement, elle lui demande de préciser les moyens dont les établissements et le corps éducatif disposeront effectivement pour mettre en œuvre ce programme et s'il ne conviendrait pas de flécher les efforts budgétaires prioritaires vers les territoires les plus en demande.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Arribagé](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75460

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1624

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)